

Impact de la crise financière mondiale sur l'Afrique subsaharienne



Département Afrique

Impact de la crise financière mondiale sur l'Afrique subsaharienne



Département Afrique

©2009 International Monetary Fund
Édition française ©2009 Fonds monétaire internationale

Production: FMI Division des services multimédias
Composition: Alicia Etchebarne-Bourdin

Le ralentissement de la croissance mondiale, le repli des cours de la plupart des produits de base et le resserrement du crédit ont entraîné une détérioration sensible des perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne. Les risques augmentent et la durée de la crise est incertaine. Les pouvoirs publics sont tiraillés entre deux objectifs : ils doivent s'employer à ne pas aggraver le choc affectant la demande globale, tout en préservant les gains durement acquis sur le front des économies. Toute réponse de politique économique doit aussi tenir compte des retombées sur les pauvres et chercher à associer des dispositifs de protection sociale. Les pays qui n'ont pas de contraintes de viabilité de la dette et de financement disposent peut-être d'une certaine latitude pour relâcher leur politique budgétaire. Toutefois, il est également clair que les pays seront largement tributaires de l'action des bailleurs de fonds, qui doivent honorer leurs engagements en matière d'aide et même accroître celle-ci, même si leurs propres budgets sont maintenant sollicités à d'autres titres. Le FMI lui-même s'emploie rapidement à augmenter son aide financière aux pays touchés, à accroître son assistance technique et à renforcer son dialogue en matière de politique économique avec ses pays membres africains.

I. La crise financière mondiale et les perspectives à court terme

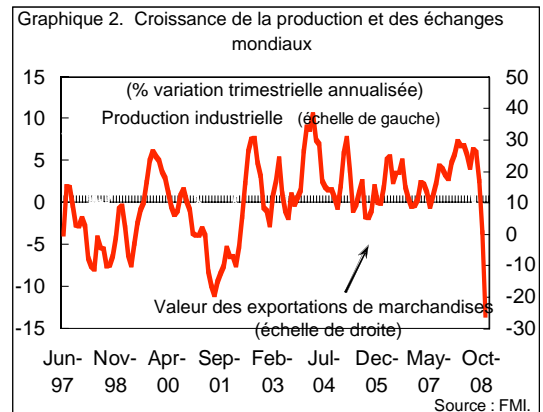
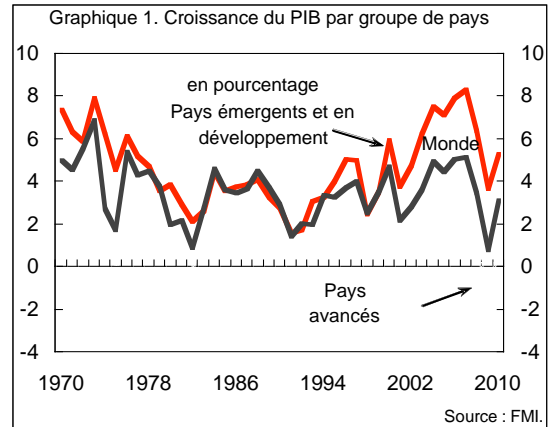
Aucune des périodes de turbulences financières des soixante dernières années ne présente la dimension mondiale propre à la crise actuelle. La gravité et la portée de la crise qui a commencé par l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis en août 2007 résultent de l'effet conjugué de plusieurs facteurs : certains sont familiers aux crises précédentes, d'autres sont nouveaux.

- Comme lors de perturbations financières passées, la période précédant la crise a été caractérisée par : i) une montée en flèche des prix des actifs qui s'est révélée insoutenable; ii) une période prolongée d'expansion du crédit et, partant, une accumulation de dettes; iii) l'émergence de nouveaux types d'instruments financiers; et iv) l'incapacité des instances de réglementation à suivre le mouvement.
- Parmi les nouveaux facteurs, on citera l'expansion rapide de la titrisation (pas un nouveau phénomène en soi), qui a altéré les incitations pour les fournisseurs de crédit et a affaibli les critères d'octroi de crédit. Les systèmes se sont fragilisés parce que les bilans sont devenus de plus en plus complexes (rendus encore plus compliqués par l'utilisation accrue d'instruments hors bilan). Les opérateurs des marchés financiers ont eu recours à un levier considérable, ainsi qu'à des financements de gros et des évaluations de risques externes. Dès l'éclatement de la crise, les effets de débordement transnationaux se sont intensifiés parce que les institutions et marchés financiers étaient étroitement liés au niveau international, et que les risques étaient fortement corrélés.

Note: Les projections présentées dans cette note sont tirées de la mise à jour des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI publiée le 28 janvier 2009.

La crise financière a plongé l'économie mondiale dans un profond ralentissement. D'après la mise à jour de janvier 2009 des *Perspectives de l'économie mondiale*, la croissance mondiale devrait ralentir de presque 3½ % en 2008 à près de ½ % en 2009, avant d'amorcer une relative reprise en 2010 (graphiques 1 et 2). Cependant les risques qui pèsent sur les perspectives continuent d'être à la baisse.

- Les pays avancés connaissent leur pire récession depuis la Deuxième Guerre mondiale, la production devant se contracter de plus de 1¾ % en 2009. Sous l'effet d'une politique de relance monétaire et budgétaire, et d'une lente amélioration de la situation financière, la croissance devrait progressivement reprendre en 2010, mais le risque est élevé que le ralentissement soit plus prononcé qu'on ne le prévoit aujourd'hui
- Un ralentissement de la croissance est également prévu en Chine, en Inde, au Brésil, et dans les autres économies émergentes, 6¼ % en 2008 à environ 3¼ % en 2009, du fait de la chute des exportations, de la diminution des flux de capitaux et du repli des cours des matières premières. De même, dans l'ensemble des pays émergents et des pays en développement, y compris en Afrique subsaharienne, la croissance devrait tomber de 6⅓ % en 2008 à 3⅓ % en 2009, puis remonter progressivement, parallèlement à la demande mondiale, en 2010.



II. Quel impact pour l'Afrique subsaharienne?

Beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré ces dernières années une croissance vigoureuse qui leur a permis de renforcer leurs bilans. La mise en œuvre de politiques économiques saines, l'existence d'une conjoncture favorable et l'accroissement de l'aide extérieure sous la forme d'un allègement de la dette ou d'une augmentation des flux ont contribué de manière importante à cet essor¹. Mais, les chocs

¹ Voir *Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne*, chapitre 2 : «Le grand décollage de la croissance en Afrique subsaharienne : leçons et perspectives», octobre 2008 (Washington : Fonds monétaire international).

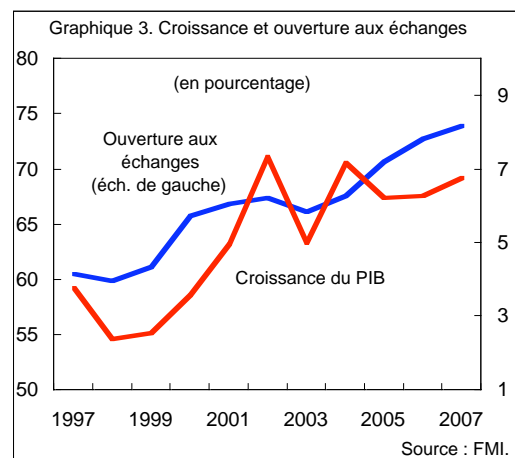
qu'ont connu les prix des produits alimentaires et énergétiques en 2007-08 et qui ont précédé l'actuelle crise financière mondiale, ont cependant affaibli la position extérieure des importateurs nets, attisé l'inflation et pesé sur les perspectives de croissance. La crise financière accroît la complexité de la tâche à laquelle doit s'atteler la région à l'heure où elle s'efforce de consolider les acquis macroéconomiques et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Dans un premier temps, la crise financière mondiale a touché de façons très différentes les pays avancés, les pays émergents et les pays à faible revenu. Les pays avancés ont tout d'abord souffert principalement de la crise bancaire systémique aux États-Unis et en Europe. Les pays émergents dotés de systèmes financiers bien développés ont ressenti les effets défavorables des liens financiers transnationaux, par le biais des flux financiers, des investisseurs boursiers et des taux de change. Dans les pays financièrement moins développés, les effets sur la croissance et le commerce ont dominé, encore qu'ils se manifestent de façon décalée. Cependant, les effets sur la croissance et le commerce sont à présent cruciaux pour tous les pays.

En Afrique, les marchés pionniers et émergents ont été touchés les premiers, mais à l'heure actuelle les mécanismes de transmission indirects sont pleinement en jeu dans tous les pays et d'autres canaux de transmission risquent de se manifester avec une intensité accrue, en particulier dans le secteur financier.

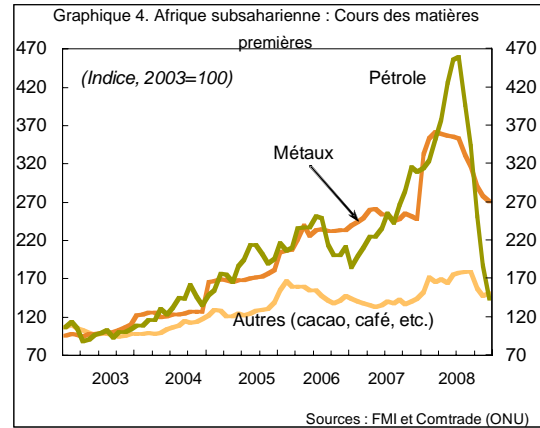
- *Marchés pionniers et émergents.* Du fait de leurs liens financiers avec les autres régions du monde, l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Ghana et le Kenya ont été les premiers touchés, avec une chute des cours boursiers, une inversion des flux de capitaux et des tensions sur les taux de change. Le Ghana et le Kenya ont dû remettre à plus tard des emprunts prévus, alors que, au Nigéria et en Afrique du Sud, le financement extérieur devient rare pour les entreprises et les banques.

- *Tous les pays.* Le ralentissement de la conjoncture mondiale a entraîné les prix des matières premières à la baisse (graphiques 3 et 4), pesant ainsi sur les recettes d'exportation, les soldes des transactions courantes, les recettes budgétaires et les revenus des ménages. Les exportateurs de matières premières subissent une nette dégradation des termes de l'échange. Les études réalisées par le FMI mettent en évidence que, par le passé, un ralentissement de 1 point de la croissance mondiale se traduisait par un ralentissement d'environ ½ point en Afrique subsaharienne (FMI, 2009). L'impact pourrait être plus marqué cette fois-ci, car la raréfaction du crédit à l'échelle mondiale freine d'autant plus l'activité et menace davantage le financement du commerce et les autres flux de capitaux.



- *Les États fragiles dont la situation politique et sociale est vulnérable par nature.* Des pays tels que le Burundi, la Guinée-Bissau et le Liberia dépendent de financements très concessionnels qui pourraient être perturbés.

En outre, plusieurs risques pèsent sur les secteurs financiers d'Afrique subsaharienne. À la différence de ce qui s'est produit dans les pays avancés, il n'y pas eu de crise bancaire systémique en Afrique subsaharienne. Les banques commerciales et les autres institutions financières restent globalement saines. Les liens transnationaux entre systèmes bancaires sont minimaux; l'exposition aux produits financiers complexes est moindre et les systèmes financiers ne sont pas bien intégrés aux marchés financiers de la planète. Cela étant, alors que la crise se poursuit, les risques pourraient augmenter, pour les raisons suivantes :



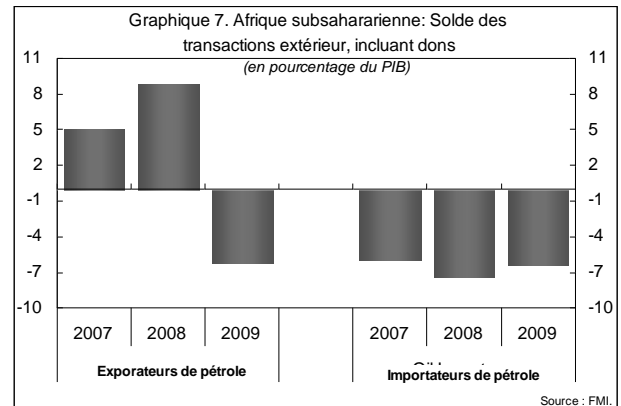
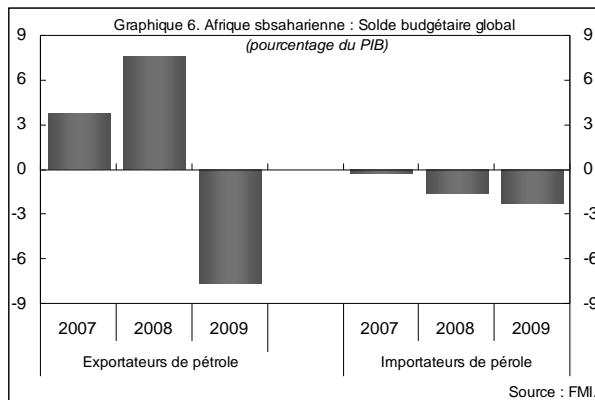
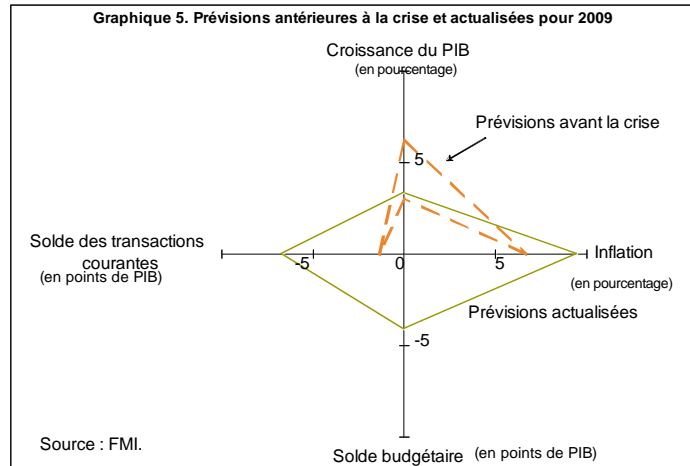
- Un ralentissement prolongé de l'économie aggrave le risque de crédit. Par exemple, le secteur financier intérieur est vulnérable à une forte diminution des revenus de la clientèle ou de sa capacité à assurer le service de sa dette, notamment lorsque la croissance du crédit a été, jusque-là, particulièrement forte. Les banques peuvent également essuyer des pertes sur d'autres types d'actifs financiers (comme les dépôts auprès des banques correspondantes en difficultés).
- La concentration des portefeuilles bancaires devient également une source de vulnérabilité dans plusieurs pays africains. En raison de la forte contraction de la demande mondiale et de l'effondrement des cours de la plupart des matières premières, les gros secteurs, tels que le bois et le coton, sont touchés de plein fouet, et leurs problèmes peuvent rapidement se propager au secteur bancaire.
- Dans certains pays, le système bancaire pourrait être de plus en plus exposé à la volatilité du marché. Les pays où le rendement élevé des actions avait incité les investisseurs à emprunter pour placer à la bourse (par exemple, le Kenya, le Nigéria et l'Ouganda) font face au plus grand risque.
- Les banques mères pourraient retirer leurs fonds de leurs filiales ou des banques locales. Les risques de contagion d'une banque mère étrangère en difficulté à ses filiales en Afrique subsaharienne pourraient être liés à : i) la banque mère retire son capital de ses filiales africaines, ii) la banque mère demande à ses filiales africaines de rembourser les prêts qu'elle leur a accordés, iii) la banque mère n'investit plus les bénéfices locaux dans les filiales, ou iv) une combinaison des trois.

Il faut donc surveiller de près le secteur financier, en particulier les banques, pour réduire au minimum les facteurs de vulnérabilité et atténuer les risques.

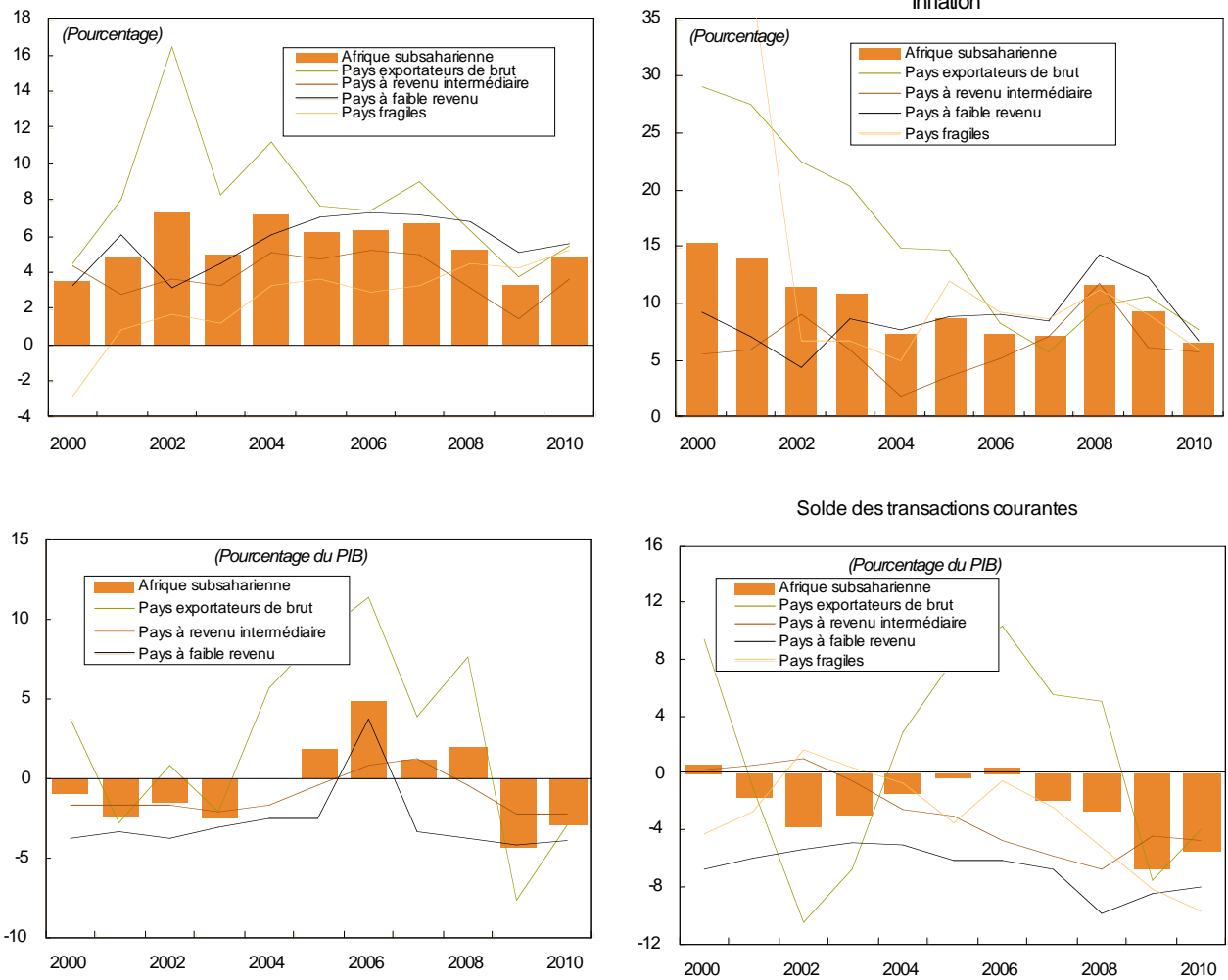
III. Quelles perspectives pour l'Afrique subsaharienne?

Les perspectives de croissance de l'Afrique subsaharienne pour 2009 se sont dégradées ces derniers mois (Graphique 5). Compte tenu d'un ralentissement de l'économie qui devrait être plus prononcé que prévu, de la baisse des cours des matières premières et des tensions que subissent les flux de capitaux, le FMI a estimé en janvier 2009 que la croissance de l'Afrique subsaharienne serait réduite à environ 3¼ % en 2009 après avoir dépassé 5 % en 2008. Cette dernière prévision se situe plus de 3 points en dessous de la projection d'il y a un an.

Bien qu'elle ait amorcé un repli, l'inflation annuelle, reste élevée dans de nombreux pays, principalement en raison du renchérissement des produits énergétiques et alimentaires jusqu'au milieu de 2008. Les soldes budgétaires devraient se détériorer sensiblement à mesure que les recettes fiscales, en particulier celles liées aux matières premières, pâtiront de la conjoncture et que les gouvernements devront répondre à des demandes grandissantes de dépenses sociales (graphique 6). Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, le solde budgétaire jusque-là excédentaire devient déficitaire d'environ 4 % du PIB, perdant ainsi 6 points environ. L'évolution défavorable des termes de l'échange des exportateurs de matières premières creuse aussi le déficit régional des transactions courantes d'environ 4 points de PIB, le déficit s'établissant ainsi à 6¾ % du PIB en 2009, quoique avec des différences considérables entre groupes de pays (graphiques 7 et 8).



Graphique 8. Perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne



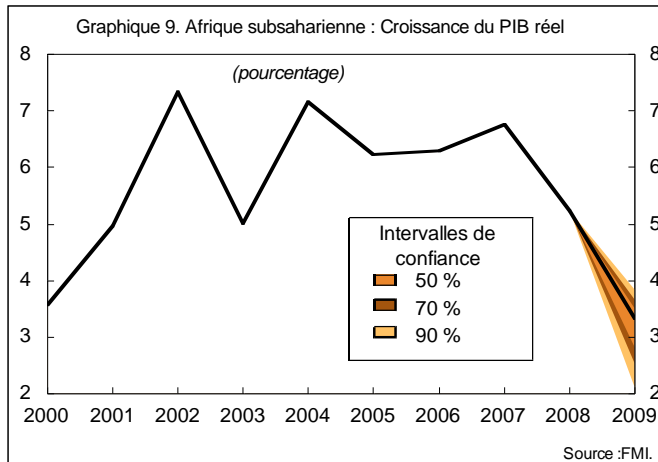
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Les projections agrégées cachent de grandes disparités entre pays. Les exportateurs de pétrole et de minéraux ont été les plus touchés : les cours du pétrole ont chuté de plus de 60 % par rapport aux maxima de mi-2008. Alors que leurs soldes budgétaires et courants étaient excédentaires en 2007–08, les pays exportateurs de pétrole vont devenir déficitaires en 2009, ce qui ne manquera pas de créer des tensions sur leur budget et leurs comptes extérieurs. Les importateurs de pétrole profitent certes de la chute des cours du brut, mais ils subissent par ailleurs les conséquences de la baisse des prix des autres matières premières telles que café, cacao ou coton, et du tassement de la demande mondiale. Les réserves de change, généralement adéquates actuellement dans la plupart des pays, vont probablement diminuer dans plusieurs pays en 2009.

La dépendance grandissante de l'Afrique subsaharienne et des autres pays à faible revenu à l'égard des recettes d'exportation du tourisme et des services de transport, qui tendent également à être procycliques, expose d'autant plus la région aux effets de la récession mondiale.

Les risques qui pèsent sur les perspectives sont sérieux (graphique 9).

- Le passage à vide de la croissance mondiale pourrait perdurer et son impact être plus important que prévu, ce dont pourraient souffrir les équilibres intérieurs et extérieurs des pays d'Afrique subsaharienne.
- Dans quelques pays, la crise mondiale pourrait avoir des retombées sur la compétitivité extérieure. Par exemple, les pays dont la monnaie est rattachée au dollar EU pourraient pâtir de la récente vigueur du billet vert.
- Les entrées de capitaux étrangers dans la région vont probablement ralentir. Les envois de fonds vont vraisemblablement être touchés, parce que, dans la plupart des cas, les pays avancés en sont le point d'origine, là où justement le ralentissement de l'activité économique est le plus prononcé. L'aide extérieure pourrait également souffrir; il a été noté que l'aide est procyclique par rapport au revenu des pays donateurs et des pays bénéficiaires. Le repli effectif de l'IDE et des investissements de portefeuille pourrait par ailleurs être plus marqué que prévu.
- La persistance du ralentissement de l'économie pourrait accentuer les tensions sur les dépenses. Les pressions en faveur de dépenses sociales supplémentaires et l'augmentation des coûts du service de la dette — avec la dépréciation de la monnaie et le renchérissement des coûts d'emprunt sur les marchés intérieurs et internationaux — pourraient dépasser les prévisions. Les engagements éventuels liés au soutien aux institutions financières et aux déposants nationaux pourraient aussi être plus élevés.



IV. Quelles réponses pour les politiques économiques ?

La stabilité macroéconomique et les progrès soutenus vers les objectifs de développement à moyen terme sont d'une importance vitale pour l'Afrique. Aussi, en réagissant à la crise, les pays doivent-ils s'efforcer de préserver la stabilité macroéconomique et de consolider les acquis durement gagnés sans perdre de vue les grands objectifs de développement. Ils doivent également saisir l'occasion pour faire avancer leur programme de réformes structurelles, de manière à renforcer les perspectives de croissance.

Politique budgétaire

Les gouvernements ont la redoutable tâche d'avoir à préserver les acquis en matière de stabilité macroéconomique sans aggraver l'impact de la contraction de la demande extérieure sur l'activité intérieure et en particulier sur les plus démunis. Dans les pays qui sont parvenus à dégager une marge budgétaire ces dernières années, il convient de laisser jouer les stabilisateurs automatiques. Dans les pays à faible revenu, les stabilisateurs fonctionnent surtout du côté des recettes. Un ralentissement de l'activité économique entraîne généralement une baisse des recettes fiscales, mais, pour les dépenses, il existe peu de stabilisateurs automatiques, tels que des dispositifs de protection sociale qui fonctionnent bien. Si les pays cherchent à maintenir leurs dépenses aux niveaux prévus au budget, le solde budgétaire se détériorera. Par ailleurs, un petit nombre de pays ont peut-être la marge de manœuvre nécessaire pour procéder à un relâchement budgétaire discrétionnaire propre à étayer la demande globale, en fonction de la disponibilité de financement intérieur et extérieur. Ceci doit cependant être réalisé en prenant garde à ne pas évincer le secteur privé en empruntant excessivement sur des marchés intérieurs qui manquent souvent de profondeur.

Les recettes budgétaires diminueront très fortement dans les pays producteurs de pétrole. Si les pays qui ont mis de côté une bonne partie de leurs recettes exceptionnelles récentes ont peut-être maintenant les moyens de mener une politique anti-cyclique, il faudra tenir compte de la durée attendue du choc et de leur position budgétaire par rapport à une position viable à long terme pour déterminer dans quelle mesure ils peuvent ou doivent maintenir leurs dépenses au même niveau. Pour les pays qui n'ont pas épargné, leur capacité à financer un déficit temporaire sera cruciale.

Pour concevoir une relance budgétaire, il ne faut pas perdre de vue l'impact des différents types de dépenses sur la position extérieure et l'activité économique du pays. Par exemple, une politique budgétaire anti-cyclique ne doit pas aggraver la perte de réserves de change. À la différence de ce qui se produit dans les pays avancés, le gros du matériel lourd et des équipements nécessaires à l'infrastructure doit vraisemblablement être importé par l'État, ce qui pourrait entraîner une diminution des réserves de change. Qui plus est, le ralentissement de la demande n'est pas d'origine intérieure, comme dans les pays avancés, mais bien extérieure. Comme la région dépend pour beaucoup de l'exportation de matières premières, une politique budgétaire expansionniste ne permet pas de compenser la contraction de la demande extérieure. En tout cas, il convient de réévaluer les priorités et l'efficacité des dépenses de manière à maximiser leur rentabilité.

En revanche, dans d'autres pays, les possibilités de mener une politique budgétaire anti-cyclique sont limitées. Elles dépendent pour beaucoup de la situation macroéconomique, de l'endettement et des financements disponibles. Comme pour beaucoup de pays avancés, les mesures discrétionnaires doivent être appliquées en temps opportun, ciblées et temporaires, et aller de pair avec une stratégie bien définie de réduction de la dette au sortir de la crise.

Les autorités doivent aussi évaluer l'impact de leur réponse budgétaire sur la viabilité de la dette du pays. Au cours des dix dernières années, grâce aux initiatives d'allègement de

la dette, la dette extérieure des pays d'Afrique subsaharienne a diminué sensiblement et leurs indicateurs d'endettement se sont fortement améliorés. Il ressort de récentes analyses de viabilité de la dette que près de deux-tiers des pays d'Afrique subsaharienne ont maintenant un risque de surendettement faible ou modéré. Cependant, une hausse des emprunts qui aurait pour objectif d'atténuer les répercussions de la crise pourrait annuler ces gains et représenter une menace, surtout dans les pays présentant un risque plus élevé de surendettement.

Pour soutenir la croissance et dégager une marge de manœuvre budgétaire, tous les pays seraient bien avisés de poursuivre les réformes budgétaires structurelles. L'élargissement de l'assiette de l'impôt permettrait de réduire les taux d'imposition qui créent le plus de distorsions, et partant de stimuler la croissance; des réformes de l'administration fiscale visant à accroître l'efficacité de cette dernière réduiraient le coût du recouvrement pour l'État et le coût du respect des obligations fiscales pour le secteur privé. Une amélioration de la gestion de la trésorerie et de la dette entraînerait aussi des économies.

Politiques monétaire et de change

Alors que l'inflation fléchit, la politique monétaire pourrait être assouplie. La chute des prix mondiaux des combustibles et le repli plus modéré de ceux des denrées alimentaires ont entraîné un mouvement désinflationniste qui, dans de nombreux pays, rend moins nécessaire le durcissement de la politique monétaire et, dans d'autres, permet d'assouplir cette dernière, comme c'est le cas dans plusieurs pays avancés. En revanche, les pays où la pression de la demande subsiste et où l'inflation reste excessive devront peut-être resserrer leur politique monétaire.

Les mouvements de taux de change aideront peut-être à rétablir la compétitivité et la croissance si la baisse des cours des matières premières s'avère permanente. Les pays dotés d'un régime de change flexible qui ont subi un choc adverse des termes de l'échange devraient laisser les taux de change réels se déprécier afin de stabiliser leurs économies. Une coordination rapprochée avec la politique monétaire et budgétaire s'impose pour éviter une spirale de dévaluation et d'inflation. Pour les pays comme ceux de la zone franc, le repli de l'euro par rapport au dollar a déjà contribué à une certaine dépréciation du taux de change effectif réel. Les pays devraient éviter les situations de surévaluation persistante, qui risquent de compromettre la croissance à plus long terme et de déclencher un ajustement désordonné.

Se servir des réserves pour soutenir un taux de change fondamentalement surévalué serait probablement futile. Lorsque les sorties de capitaux sont généralisées ou que les déficits persistants des transactions courantes ne peuvent plus être financés par les entrées de capitaux disponibles, une dépréciation du taux de change est généralement nécessaire pour promouvoir un ajustement sans heurts. Cependant, cette décision doit reposer sur une évaluation des effets négatifs éventuels d'une dépréciation soudaine de la monnaie sur les bilans. Cela pourrait justifier la mise en œuvre, dans un premier temps, de mesures propres à corriger les faiblesses des bilans bancaires, de sorte que la dépréciation puisse appuyer l'ajustement.

Il faut en général éviter d'instaurer des nouveaux contrôles sur les sorties de capitaux. L'expérience montre qu'ils ont peu de chances d'être efficaces. Qui plus est, comme les incitations à les contourner seraient particulièrement vives en pleine crise, il serait difficile de les faire respecter. Dans les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en particulier, les réglementations les contrôles de capitaux n'ont pas été efficaces, même dans des conditions normales. Cependant, il convient d'examiner chaque pays séparément, car certains contrôles pourraient être théoriquement envisageables dans des situations particulières.

Politiques concernant le secteur financier

Il faut renforcer le contrôle et étoffer les plans d'intervention face aux imprévus. L'Afrique subsaharienne n'a fait face à aucune crise financière systémique durant ces derniers mois et ses banques ont peu de liens directs avec les actifs toxiques qui perturbent les principaux centres financiers². Cependant, alors que le ralentissement se poursuit, les autorités monétaires devront se prémunir contre les sources de vulnérabilité financière, telles que la hausse du risque de crédit et la contagion internationale, car beaucoup d'institutions financières en Afrique sont sous contrôle étranger. Par ailleurs, il convient d'étendre la responsabilité des instances de contrôle et de réglementation à l'ensemble du secteur financier.

- Les autorités monétaires devraient déceler les faiblesses du système bancaire. Pour ce faire, elles doivent d'abord recenser les banques les plus exposées à la crise actuelle. Les autorités de contrôle bancaire doivent en outre insister sur l'importance des données à fréquence élevée pour évaluer en permanence la liquidité et la solvabilité des banques, et réaliser des diagnostics de risque de crédit et des tests de résistance. La supervision doit être aussi vaste que possible et porter sur le risque de change, les pratiques de gestion des risques des banques, les critères d'octroi de crédit et la fiabilité du financement. Il doit s'appliquer à toutes les institutions collectrices de dépôt ou génératrices de crédit, y compris les institutions financières non bancaires.
- Des procédures pour faire face à une crise systémique ou à des défaillances sur tous les marchés des services financiers devraient être établies promptement.
- Le continent devrait suivre la progression des initiatives actuelles du G-20 visant à renforcer la réglementation des flux de capitaux internationaux et à rétablir la confiance des investisseurs, afin de débloquer les marchés internationaux du crédit et d'encourager les entrées de capitaux et les prêts intra-régionaux.

Les fonds publics ne devraient servir qu'à protéger la sécurité et le fonctionnement du système financier. Lorsqu'un problème surgit dans une banque, les autorités doivent d'abord déterminer s'il s'agit d'un problème de liquidité ou de solvabilité et quelles

² Selon une récente mission de surveillance régionale du secteur financier, les systèmes financiers africains sont peu exposés aux actifs et institutions en difficulté.

seraient les implications d'une faillite pour le système dans son ensemble. Les banques ayant un problème de solvabilité devraient recevoir une aide si leur effondrement menace la stabilité financière globale, soit directement, soit lorsque, de l'avis des autorités, leur faillite provoquerait une crise de confiance sur les marchés. Les deniers publics doivent être décaissés de façon transparente et de manière à réduire au minimum l'aléa moral. Il serait par ailleurs utile de fournir l'assistance de sorte que le secteur public bénéficie d'un redressement éventuel des prix des actifs.

V. Que peuvent faire la communauté internationale et le FMI ?

Le moment est venu pour les partenaires au développement d'honorer leurs engagements d'aide, voire de les renforcer. Vu les contraintes de financement actuelles, il est d'autant plus important que les bailleurs de fonds rendent leur aide prévisible et transparente et l'alignent sur les priorités établies par les bénéficiaires, conformément à la Déclaration de Paris. L'aide serait particulièrement utile maintenant, alors que les pressions s'accumulent sur les budgets, pour éviter une compression excessive des budgets d'investissement et préserver le champ d'application et la taille des dispositifs de protection sociale. Bien que beaucoup de pays donateurs connaissent eux-mêmes des difficultés, les flux d'aide continuent de représenter une part relativement modeste des budgets nationaux et peuvent être préservées en dépit des nouvelles pressions concurrentes s'exerçant sur ces budgets.

Il faut sortir les négociations commerciales de l'impasse pour stimuler la croissance et le bien-être à l'échelle mondiale. L'aboutissement du cycle de Doha aiderait à mieux intégrer les pays en développement, y compris les pays d'Afrique subsaharienne, au système commercial mondial, ce qui doperait la croissance mondiale et régionale, et aiderait les pays africains à atteindre les OMD. Il convient d'éviter la tentation de recourir à des mesures protectionnistes face à l'affaiblissement des positions de la balance des paiements. Un ralentissement du commerce mondial nuirait probablement à tous les pays.

Le FMI joue son rôle :

- Le FMI a accru son aide financière en faveur de pays africains pendant la flambée des prix des produits énergétiques et alimentaires l'an dernier, et continue de servir de catalyseur pour le soutien crucial des pays donateurs.
- La facilité de protection contre les chocs exogènes a été modifiée en septembre 2008 pour mobiliser plus rapidement des volumes d'assistance plus élevés afin d'aider les pays à faible revenu à surmonter les chocs exogènes. Le Malawi a été le premier pays à en bénéficier, et depuis, les Comores, le Sénégal et, plus récemment, l'Éthiopie y ont eu recours. Le FMI a aussi relevé l'accès à la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance dans le cas de plusieurs pays.
- Pour satisfaire les besoins divers et en constante évolution des pays à faible revenu, le FMI envisage d'opérer de nouvelles réformes d'envergure concernant la structure de ses facilités de financement, une hausse des limites d'accès à ses

ressources et un surcroît d'aide concessionnelle, ainsi que la souplesse pour financer des projets dans les infrastructures et d'autres investissements essentiels.

- Le FMI continuera de fournir une vaste assistance technique afin de renforcer les capacités du secteur public en Afrique, parce que, à long terme, les pays africains ont besoin d'une gestion efficiente et prudente des finances publiques pour répondre à leurs priorités de développement. À cet effet, le FMI a l'intention d'ajouter deux nouveaux centres régionaux d'assistance technique aux trois qui sont déjà opérationnels en Afrique.

L'Afrique subsaharienne a accompli des progrès remarquables dans le renforcement de sa politique économique durant ces dernières années, mais elle reste vulnérable aux chocs exogènes. L'enjeu principal des années à venir consistera à entretenir ces progrès et le soutien de la communauté internationale restera vital à cet égard.

